

Ce document a été créé par l'équipe du gouvernement ouvert en collaboration avec le Forum multi-intervenants à travers une analyse des commentaires des consultations publiques des phases 1 et 2. Il contient des informations sur ce que nous avons entendu des Canadiens et de la société civile, ainsi que sur les meilleures pratiques internationales. Le document a été utilisé pour encadrer les discussions entre les représentants du gouvernement et la société civile et ne représente pas le point de vue officiel du gouvernement du Canada. Par conséquent, le gouvernement du Canada n'endosse, n'approuve ni ne certifie ces documents et ne fait aucune déclaration ou garantie que les renseignements présentés sont exacts, complets ou corrects.

Consultations pour le 5^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert

Changements climatiques et croissance durable – Cadre de discussion

Sommaire

Contexte - En tant que membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), une initiative multilatérale internationale, le gouvernement du Canada élabore son 5^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert (ci-après le PAN). Ce plan d'action s'articulera autour des principes et des outils de gouvernement ouvert, par exemple la transparence, la responsabilisation, la mobilisation, la collaboration, l'inclusion et les données ouvertes, afin de résoudre les problèmes ciblés. La création d'un plan d'action en consultation avec la société civile et le public est un élément clé du processus menant à un gouvernement ouvert.

Sujet - Des préoccupations et un intérêt à l'égard des changements climatiques et de la croissance durable ont été évoqués tout au long des consultations publiques de l'automne 2020.

But - Appliquer les principes et les outils de transparence, de responsabilisation et de participation citoyenne aux questions de changements climatiques et de croissance durable

Commentaires des participants aux consultations

- **Communiquer plus efficacement l'information scientifique, les données et le processus décisionnel en matière d'environnement** en faisant mieux connaître les ressources existantes, en rendant les connaissances scientifiques accessibles et compréhensibles pour les non-scientifiques et en faisant preuve d'une plus grande transparence quant aux éléments à prendre en considération dans le processus décisionnel en matière d'environnement.
- **Ouvrir les données environnementales et en tirer parti pour** suivre les progrès accomplis par rapport à la cible du Canada en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et aux objectifs du Programme de développement durable (PDD), stimuler l'innovation dans le secteur privé et assurer l'interconnexion et l'interopérabilité des données environnementales avec d'autres types de données, comme les données socio-économiques et sur la santé.
- **Créer des partenariats pour la gestion des données environnementales et la mise au point de mesures concertées visant la lutte contre les changements climatiques** avec les provinces, les territoires, les municipalités, le milieu universitaire, les organisations régionales, les citoyens (science participative) ainsi que les groupes marginalisés, comme les jeunes et les Autochtones.

Quelles sont les pratiques exemplaires internationales?

Le PGO a publié le [Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus : Transitions vertes - Climat et environnement](#), dans lequel il recommande plusieurs leviers politiques selon une approche de gouvernement ouvert, notamment les suivants :

- établir et publier des rapports et des données sectoriels sur les émissions de GES et systématiser et publier les impacts;
- favoriser la transparence et l'ouverture des données intersectorielles afin d'établir une comptabilité économique et environnementale à l'échelle des secteurs, ce qui permettrait de comparer des subventions, c'est-à-dire les investissements à forte intensité de carbone par rapport à ceux à faible intensité de carbone;
- assurer l'ouverture des travaux de recherche et développement sur le climat parrainés par le gouvernement.

Le PGO a également publié un rapport en partenariat avec l'équipe de la [Charte sur les données ouvertes](#) et le [World Resources Institute](#) (seulement disponible en anglais) qui présente en détail un projet pilote au Chili sur l'[ouverture des données climatiques](#). Ce projet pilote met en relief la valeur ajoutée des données

ouvertes dans la lutte contre les changements climatiques. Il a permis de dresser une liste de jeux de données prioritaires à ouvrir et de mettre en correspondance des données climatiques existantes afin de mieux comprendre l'écosystème des données sur les changements climatiques au Chili.

Suggestions des membres de la société civile et du Forum multi-intervenants (FMI)

En ce qui concerne les sujets soulevés par les participants aux consultations

En ce qui concerne une communication plus efficace : les suggestions du FMI sont fournies dans la section des commentaires supplémentaires ci-dessous.

En ce qui concerne l'exploitation des données environnementales ouvertes : au cours de la consultation publique, les participants ont indiqué qu'ils souhaitent obtenir davantage de données sur les émissions de GES des entreprises (voir annexe). Il faudrait peut-être également examiner la possibilité de créer un système de classement (liste des entreprises et des organisations non gouvernementales [ONG] qui font du bon travail et liste des pollueurs connus). D'autres suggestions de la part du FMI sont fournies dans la section des commentaires supplémentaires ci-dessous.

En ce qui concerne la création de partenariats : les suggestions du FMI sont fournies dans la section des commentaires supplémentaires ci-dessous.

En ce qui concerne les pratiques exemplaires à l'étranger : il serait utile de vérifier si une mise en correspondance des données semblable à celle du projet pilote des données climatiques au Chili susmentionnée a été effectuée pour le Canada.

Commentaires supplémentaires des membres de la société civile du FMI

- **Stratégie nationale de lutte contre le racisme environnemental** : poursuivre la conversation et inclure des données pour établir une correspondance entre des projets industriels,

environnementaux et de ressources naturelles antérieurs, actuels et futurs, ainsi que leur proximité par rapport aux collectivités noires et autochtones du Canada et leur impact environnemental sur celles-ci. Cette suggestion comprend des variables de données sur l'exposition aux risques et aux polluants, d'autres données démographiques importantes et les changements dans les ressources naturelles. En outre, il s'agit de fournir des données, d'établir une correspondance entre des initiatives et des solutions durables de collaboration pour remédier à ce problème de droits de la personne et d'environnement, et faire un suivi à cet égard. Quelques exemples actuels de collectivités confrontées à ces problèmes et qui protestent contre ceux-ci sont la [collectivité Dakelh](#) (article en anglais) et la [collectivité d'Africville](#) (site anglais).

- Le **racisme environnemental** fait référence à la proximité et à l'exposition disproportionnées des collectivités autochtones et racialisées aux industries polluantes, aux projets dangereux et à d'autres risques environnementaux, un fait négligé par le Canada ([cela.ca](#) – site anglais).
- **Demande de données sur l'impact des changements climatiques** et suivi des initiatives en ce qui concerne le seuil de pauvreté national ([Climate Watch](#) , seulement disponible en anglais); **données sur les principaux risques** ([Banque mondiale](#) – site anglais); emplacements des dangers environnementaux, résultats négatifs sur la santé par collectivité, données par race, statut socio-économique et risque environnemental ([projet de loi C-230](#)); suivi des recommandations de la [Coalition du budget vert](#).
 - [Selon l'événement de la Charte sur les données ouvertes sur les changements climatiques](#) (site anglais) et les présentateurs, **données climatiques** s'entend de données au-delà des données sur les émissions et la météorologie qui sont intersectorielles et tiennent compte des impacts sur les systèmes humains et naturels.
 - [Implement Open Data Strategies for Climate Action](#) (mettre en œuvre des stratégies de données ouvertes aux fins de la lutte contre les changements climatiques) - Document de travail du WRI « pour promouvoir un accès accru aux données climatiques en faisant mieux comprendre aux responsables gouvernementaux et aux intervenants les avantages des pratiques de données ouvertes pour la lutte contre les changements climatiques, les défis possibles et les moyens de relever ces défis tout en prenant des mesures pour s'assurer que la publication des données a un impact et qu'elle est responsable et durable » [traduction] (WRI, mars 2021).
 - **Termes de classification** – Dresser une liste de termes de classification ou créer un terme unique s'appliquant à toutes les données climatiques et les données pertinentes sur l'impact des changements climatiques.
- **Demande de préciser dans les engagements du 5^e PAN le lien qui existe entre la science et l'impact de l'activité humaine** : demande d'établir un lien plus étroit entre la science et l'impact de l'activité humaine au moyen d'un modèle, en plus de jeux de données, d'informations sur l'impact et de l'évaluation des progrès, ce qui permettra de comprendre comment les choses évoluent et ce qu'il faut faire.

- **Modèle de gouvernance des données** : concevoir un modèle de gouvernance clair pour ces données, dont un contexte, des applications abordables et conviviales pour le grand public, un atlas accompagné de notes explicatives et un apport et un accès à la science ouverte.
- **Dépenses liées aux mesures d'atténuation** : comment savoir ce qui est dépensé pour les efforts d'atténuation des changements climatiques ainsi que pour le soutien de l'infrastructure qui permettra d'atténuer ou de gérer ce qui s'en vient? (Point de référence : les présentations d'Infrastructure Canada (INFC) sur les villes intelligentes et l'approvisionnement en recherche et développement connexe).
- **Changements climatiques sous l'angle de l'invalidité** : il est important de reconnaître qu'il existe des défis uniques que doivent surmonter les personnes en situation de handicap en ce qui concerne les changements climatiques et l'importance de lutter contre la crise climatique de manière à respecter, protéger et réaliser leurs droits. Des recherches dans ce domaine ont déjà été menées ici au Canada (par exemple, [initiative de collaboration](#) dirigée par la Chaire de recherche du Canada sur les droits humains, la santé et l'environnement et le Centre for Human Rights & Legal Pluralism de l'Université McGill).

FICHE D'INFORMATION

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS DÉTAILLÉS

- Le Canada doit présenter son 5^e PAN au PGO en 2021 afin de respecter ses obligations internationales.
- Pour élaborer le plan, le gouvernement du Canada a consulté les Canadiens au cours de la période allant de l'automne 2019 à la fin de 2020. Les consultations comprenaient des réunions avec la société civile, des webinaires d'information, des forums de discussion en ligne, des événements virtuels en ligne et des conférences téléphoniques.
- Quatre grands thèmes ont été retenus pour des discussions plus approfondies, à savoir la transparence financière et des entreprises, les changements climatiques et la croissance durable, la lutte contre la désinformation et le maintien d'élections justes et équitables, et l'accès à la justice.
- Faits des séances de discussion sur les **changements climatiques et la croissance durable** :
 - **trois séances virtuelles en ligne** ont été organisées pendant la semaine du 23 novembre 2020, en plus d'un forum de discussion en ligne;
 - **35 personnes** ont participé à ces séances;
 - des représentants d'**Environnement et Changement climatique (ECCC)** ont fourni le contexte des discussions.

POURQUOI UN ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA CROISSANCE DURABLE?

1) Continuité : 4^e PAN

Observations tirées des consultations antérieures

Dans le cadre des consultations pour l'élaboration du PAN de 2018-2020 du Canada en 2017-2018, les participants nous ont dit que les avantages liés à l'ouverture de l'accès aux données scientifiques et de recherche sont d'une grande portée et ont un fort potentiel pour faire progresser la société. Selon eux, les citoyens devraient avoir accès aux travaux des scientifiques du gouvernement afin de mieux comprendre le rendement du capital investi. Parmi les autres idées, notons la création d'un dépôt centralisé de publications ouvertes archivées, le renforcement de la collaboration entre le gouvernement et le milieu universitaire et la garantie que les scientifiques puissent parler librement de leurs travaux.

Les participants ont également indiqué qu'ils souhaitaient que les gouvernements publient davantage de données géospatiales fondamentales, plus granulaires, susceptibles de faciliter la planification urbaine et l'élaboration des politiques sociales.

Engagements pris dans le 4^e PAN

Dans le cadre du [4^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert](#), ECCC, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), le Bureau de la Conseillère scientifique en chef, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS) se sont engagés à fournir un accès public aux travaux et aux données scientifiques du gouvernement fédéral, y compris ceux liés à l'environnement et aux changements climatiques grâce aux éléments suivants :

- élaboration d'une feuille de route pour la science ouverte au Canada;
- fourniture d'une plateforme permettant aux Canadiens de trouver des publications des scientifiques fédéraux et d'y avoir accès;
- sensibilisation du public aux travaux des scientifiques fédéraux sur la science ouverte;
- promotion de la science ouverte et sollicitation de commentaires sur les besoins des intervenants;
- évaluation des progrès réalisés à l'égard de la mise en œuvre de la science ouverte et des avantages qui en découlent.

Efforts déployés jusqu'à aujourd'hui

- La feuille de route pour la science ouverte a été publiée en février 2020 et des travaux exploratoires sont menés pour la création d'un dépôt de publications scientifiques ouvertes.
- De plus, RNCan a travaillé à l'ajout de jeux de données géospatiales à la Plateforme géospatiale fédérale (PGF), ce qui a donné lieu à des jeux de données géospatiales ouverts supplémentaires sur OpenMaps, la façade publique de la PGF sur le Portail du gouvernement ouvert. De nombreux jeux de données géospatiales sont liés à l'environnement (ressources naturelles, topographie, terres agricoles, polluants de l'eau et de l'air, aires marines protégées, espèces en péril).

2) Commentaires de 2020 sur l'environnement et les changements climatiques

Les paragraphes suivants contiennent un résumé des commentaires reçus au cours des consultations qui peuvent ne pas représenter nécessairement le point de vue du gouvernement du Canada.

- 1. Communiquer plus efficacement l'information scientifique, les données et le processus décisionnel en matière d'environnement.**
 - a. Accroître la sensibilisation.** Les participants ont noté un manque de connaissances par rapport aux ressources existantes et estiment que des efforts devraient être déployés pour accroître le degré de sensibilisation et les connaissances des citoyens à cet égard afin qu'ils puissent utiliser ces ressources (p. ex., [Centre canadien des services climatiques](https://donneesclimatiques.ca/), <https://donneesclimatiques.ca/>, [La Conversation Canada](#)).
 - b. Assurer l'accès aux connaissances scientifiques.** Les participants ont fait savoir qu'ils avaient besoin d'informations pertinentes et fiables pour lutter contre la désinformation sur les changements climatiques. Selon eux, il ne s'agit pas seulement d'avoir accès aux publications scientifiques (science ouverte), mais aussi de disposer d'un plan/cadre de communication ayant pour but de vulgariser l'information scientifique, de manière à ce qu'elle puisse être comprise par des non-scientifiques. À titre d'exemple, ils ont mentionné que le gouvernement pourrait adapter l'information en fonction des besoins des différents groupes.
 - c. Être plus transparent dans le processus décisionnel en matière d'environnement.** Il faut améliorer la communication des facteurs à prendre en considération et des éléments probants qui sous-tendent la décision et fournir des explications lorsque les données ne sont pas disponibles. Les participants estiment que cela aiderait les citoyens à mieux comprendre comment les décisions sont prises.
- 2. Ouvrir les données environnementales et en tirer parti pour les raisons indiquées ci-après.**

- a. **Réduire les obstacles à l'accès aux données environnementales.** Les participants ont proposé d'intégrer une exigence en matière de données ouvertes dans les activités scientifiques financées par le gouvernement, par exemple une clause dans les subventions de recherche, et peut-être même dans d'autres outils de financement (par exemple, contrats gouvernementaux). Ils souhaitaient également voir une plus grande demande de jeux de données environnementales ouvertes de la part du public, comme les données sur les émissions de GES des entreprises, la pollution atmosphérique et la qualité de l'air au Canada, la pauvreté énergétique, l'évaluation des effets sur la santé des produits agricoles, des pesticides et des herbicides, et les plaines inondables.
 - b. **Surveiller les progrès et stimuler l'innovation.** Les participants ont indiqué que les intervenants pourraient aider à surveiller les progrès des efforts déployés par le gouvernement et le secteur privé pour protéger notre environnement, lutter contre les changements climatiques et assurer une croissance durable (par exemple, progrès par rapport à nos émissions de GES et aux objectifs du PDD). Ils ont également fait savoir que le secteur privé pourrait tirer parti des données ouvertes dans le cadre de ses stratégies d'innovation liées aux technologies vertes.
 - c. **Assurer l'interconnexion et l'interopérabilité des données.** Les participants estiment que les changements climatiques sont plus qu'un problème environnemental, qu'ils sont étroitement liés à des considérations sociales et relatives à la santé et aux droits de la personne, pour n'en nommer que quelques-unes. Ils nous ont dit que les données provenant de diverses sources (par exemple, données sur la santé, données socio-économiques) doivent, par conséquent, être compatibles avec les données environnementales.
- 3. Créer des partenariats pour la gestion des données environnementales et l'adoption de mesures concertées visant la lutte contre les changements climatiques.**
- a. **Collaborer avec les provinces, les territoires et les municipalités** pour mettre au point des formats et des normes de données communs, car les gouvernements locaux détiennent une quantité appréciable de données environnementales, établir des cibles et des objectifs communs et rendre des comptes clairs sur la contribution aux engagements internationaux. Selon les participants, cette collaboration permettrait d'adopter une approche cohérente dans l'utilisation des données pour la prise de décision et la responsabilisation.
 - b. **Collaborer avec d'autres organisations au-delà des gouvernements.** Les participants ont fait savoir que le milieu universitaire, les organisations régionales et même les citoyens possèdent d'importantes quantités de données et d'informations sur l'environnement et que les gouvernements devraient collaborer avec ces acteurs externes afin d'échanger les bonnes pratiques et des données et informations collectives (par exemple, science participative). Les participants ont également proposé la mise en place d'un processus décisionnel conjoint entre le secteur privé et le secteur public sur les mesures à prendre pour lutter contre les changements climatiques.
 - c. **Mobiliser les groupes marginalisés, par exemple les jeunes et les Autochtones.** Les participants ont fait remarquer que les gouvernements devraient tirer parti des canaux et des réseaux de communication des jeunes, ainsi que des connaissances autochtones

dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques visant la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement et la croissance durable.

QUELLES SONT LES PRATIQUES EXEMPLAIRES INTERNATIONALES?

1) Domaines stratégiques du PGO

En août 2020, le PGO a publié le [Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus : Transitions vertes – Climat et environnement](#), qui met en évidence le fait qu'il y aurait lieu de favoriser des économies plus résilientes pour se remettre de la pandémie. Il s'agit là d'une occasion de faire la transition vers des collectivités plus durables, saines et équitables. Le PGO recommande donc :

- d'établir et de publier des rapports sectoriels sur les émissions de GES et des publications de données, et de systématiser la publication des impacts;
- d'encourager la transparence et l'ouverture des données intersectorielles pour permettre une comptabilité économique et environnementale à l'échelle des secteurs et, ainsi, être en mesure de comparer les subventions, c'est-à-dire les investissements à forte intensité de carbone par rapport à ceux à faible intensité de carbone;
- d'assurer l'ouverture des travaux de recherche et développement sur le climat parrainés par le gouvernement, tout en prenant les mesures qui s'imposent pour protéger la vie privée.

En octobre 2020, le PGO a publié un rapport présentant en détail un projet pilote au Chili sur l'[ouverture des données climatiques](#), qui souligne la valeur ajoutée des données ouvertes dans la lutte contre les changements climatiques. L'[Open Up Guide](#) (seulement disponible en anglais) pour la lutte contre les changements climatiques, élaboré _____ en collaboration avec l'équipe de la [Charte sur les données ouvertes](#) et le [WRI](#) (seulement disponible en anglais) fait état d'une série de données pertinentes pour la lutte contre les changements climatiques qui répondent aux besoins des collectivités en matière de changements climatiques et de données ouvertes, et présente une liste de données prioritaires à ouvrir. Le projet pilote a permis de mettre en correspondance des données climatiques existantes afin de mieux comprendre l'écosystème des données sur les changements climatiques au Chili. Le projet a permis au public d'avoir accès à des informations et à des données climatiques de qualité et d'en faciliter la visualisation, la compréhension et la réutilisation dans le but d'accroître la participation et la sensibilisation du public. Il a également permis d'améliorer la fiabilité et la disponibilité des informations pour la prise de décision en matière de changements climatiques.

2) Plans d'action nationaux

Au cours des neuf dernières années, les PAN du PGO ont donné lieu à un total de [165 engagements liés à l'environnement et au climat](#). Les paragraphes suivants contiennent des exemples récents de pays membres qui ont pris des engagements concrets en matière de lutte contre les changements climatiques grâce au gouvernement ouvert.

Le [Plan d'action du Danemark](#) contient deux engagements liés aux changements climatiques. L'un d'entre eux est un atlas climatique, qui serait, selon eux, une « boule de cristal » pour le climat qui peut estimer l'état du climat au milieu et à la fin du siècle actuel, sur la base de données. Il contient un

engagement à l'égard d'une collaboration publique conjointe sur les données relatives au terrain, au climat et à l'eau, lequel prévoit une collecte de données auprès de plusieurs autorités et acteurs.

Le [Plan d'action national de la France](#) renferme également un engagement à tirer parti des avantages du gouvernement ouvert pour relever les défis que posent les changements climatiques et la transition énergétique. À cette fin, il prévoit une participation accrue des citoyens au processus décisionnel et aux études d'impact sur l'environnement et l'ouverture des données environnementales, par exemple les données géospatiales sur les mesures compensatoires, en commençant par la création d'inventaires de données environnementales.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

- Les changements climatiques et la croissance durable s'étant révélés un enjeu important au cours des consultations publiques, le gouvernement du Canada continuera d'explorer les possibilités de tirer parti de la science ouverte et des données ouvertes pour lutter contre les changements climatiques et assurer une croissance durable.
- Puisque les participants aux consultations ont fait savoir qu'il pourrait être avantageux de tirer parti des valeurs de gouvernement ouvert dans le cadre de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes portant sur des questions sociales, économiques ou environnementales, les ministères et la société civile commenceront à réfléchir à des initiatives concrètes et réalisables qui intègrent les principes de gouvernement ouvert pour lutter contre les changements climatiques et favorisent une croissance durable, par exemple :
 - la **collaboration** entre l'ensemble du gouvernement du Canada et les provinces, les territoires et les municipalités, et les intervenants externes, y compris le milieu universitaire, le secteur sans but lucratif et le secteur privé, s'avère nécessaire;
 - une **mobilisation significative des intervenants** afin d'accroître la sensibilisation et leur communiquer les décisions sur les politiques et les programmes tout au long du processus, et non pas seulement de façon ponctuelle ou après coup;
 - l'application d'une optique de **diversité, d'inclusion et d'équité** à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des programmes (par exemple, analyse comparative entre les sexes Plus - ACS+), et à toutes les étapes du processus de concrétisation de l'engagement.